

ARRETE COLLECTIF

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n°70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation;

Les conseillers principaux d'éducation hors classe dont les noms suivent sont nommés conseillers principaux d'éducation de classe exceptionnelle à compter du 1er septembre 2021 ;

NOM	PRENOM	AFFECTATION
BOUCHART	ERIC	LGT Rive Gauche Toulouse
CID	FRANCOIS	CLG Louise Michel L'Isle Jourdain
COURBET	VERONIQUE	CLG Emile Zola Toulouse
DELALET	FRANCOISE	LPO Borde Basse Castres
FROGER	BRUNO	EREA Muret
GALTIER	FABIENNE	CLG Stendhal Toulouse
JOLY	DIDIER	CLG Albert Camus Gaillac
MARTY	GUILLAUME	LPO La Découverte Decazeville
POMIES	BERNADETTE	CLG Denayrouze Espalion
SEGOVIA	SYLVIE	LPO Jean Baylet Valence d'Agen

Part des femmes parmi les promouvables : 66,67%

Part des hommes parmi les promouvables : 33,33%

Part des femmes parmi les promus : 50%

Part des hommes parmi les promus : 50%

Fait le 2 septembre 2021

Pour le recteur et par délégation

Le secrétaire général de l'académie,

Le secrétaire général de l'académie,

Vincent DENIS